Charte du Bénévolat

La section Caritas Veveyse repose entièrement sur le bénévolat.

Dès l'origine, les bénévoles ont été étroitement liés aux activités mises sur pied par les associations d'entraide qui s'appuient sur leurs forces pour multiplier l'impact de leur action.

Etre bénévole, c'est :

- Un engagement pour un projet précis dans une structure existante
- Un don de soi, de son temps, de ses compétences dans la gratuité
- Une disponibilité à l'autre dans la confidentialité, l'écoute et l'échange
- Un partage de ses expériences et de celles des autres dans le respect et le non jugement
- Une **appartenance** à une équipe dans la convivialité et la tolérance
- Un **enrichissement** personnel en contribuant à la construction d'une société équitable et solidaire
- La liberté de choisir la durée de son engagement dans un projet





079 780 89 90

IBAN: CH45 0900 0000 1768 0899 6

Mission de la section Caritas Veveyse

Pour répondre à sa mission, la section s'est fixé quelques repères :

Elle a pour mission l'accueil et l'écoute des personnes en difficulté. En tant qu'organe de l'Eglise chrétienne, elle vise à accueillir la souffrance des personnes, à entendre ses besoins, sans jugement de valeur

Elle cherche avant tout à faire découvrir aux personnes leurs propres ressources : les aider et les faire réfléchir, imaginer les solutions possibles et les accompagner dans la réalisation de ces solutions (exemple : aider à faire un budget, apprendre à faire des payements, vérifier le suivi des payements, etc...)

Elle peut aussi et si nécessaire donner une aide financière de moyenne importance pour pallier un besoin ponctuel, payer une facture, éventuellement faire une recherche auprès d'une autre œuvre d'entraide.

En fonction des moyens financiers à sa disposition, elle privilégiera l'assistance aux familles avec enfant et aux femmes en difficultés.

Elle a la **responsabilité et la liberté** d'encourager la personne **vers des services spécialisés**, que ce soit le secteur du désendettement, un service social, ou un cabinet médical.

La section Caritas Veveyse s'est donné pour mission de **rendre**, autant que faire se peut, les personnes **autonomes**, responsables de leur choix et de leur vie.

Elle **ne peut ni ne veut se substituer** à un service social ou à cabinet médical, ni ne peut offrir une consultation de type psychologique.

Elle pose comme point fondamental de son activité la liberté et la responsabilité de la personne qui s'adresse à elle. Cette personne est seule responsable, sinon de sa situation, au moins des solutions ou des choix qu'elle peut envisager.